

SECTEUR

> Bourgogne
> Pont de Neuville

Structure référente :
Centre social de la Bourgogne et du Pont de Neuville

LA JOURNÉE DU MERCREDI

de votre enfant

Urgent



renseignez-vous
vite auprès du
Centre Social
de la Bourgogne !



Journée du Mercredi

La Réforme des Rythmes Scolaires imposée (mais pas financée) par le Gouvernement nous a obligés, en moins d'un mois, à repenser en profondeur l'organisation de l'emploi du temps des enfants. Après avoir consulté les directeurs d'école, professeurs et parents d'élèves, nous avons établi un projet qui se veut au plus près de leurs recommandations.

Malgré une situation budgétaire difficile, la Ville consacra près de 6,5 millions d'euros à l'éducation des petits Tourquennois. Nous avons décidé de centrer la réforme sur les apprentissages fondamentaux à savoir le Lire-Ecrire-Compter. Nous vous proposons par ailleurs plusieurs alternatives concernant l'aménagement de la demi-journée de travail supplémentaire, instaurée le mercredi par l'ancienne majorité. Nous avons œuvré pour que les enfants puissent continuer à participer aux activités proposées par la Ville sans pour autant contraindre les parents qui travaillent.

En espérant que cette première année transitoire se passera dans les meilleures conditions, toute l'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter une excellente année scolaire à tous les petites tourquennoises et les petits tourquennois.



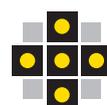
Gérald DARMANIN
Député-Maire de Tourcoing

INFORMATIONS

L'accueil du mercredi sur le secteur de l'école de votre enfant

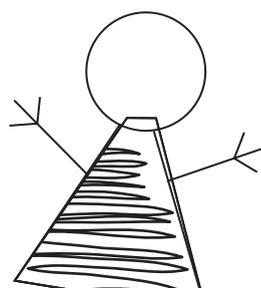
La mise en place de la réforme des rythmes scolaires est effective à la rentrée... Comment allez-vous organiser la journée du mercredi de votre enfant ?

Le Centre Social de la Bourgogne vous propose **une solution de garde à l'année qui démarrera le mercredi 10 septembre**. Si vous êtes intéressé(e), prenez rapidement contact avec lui pour l'inscription de votre enfant.



Tourcoing
La Créative

www.tourcoing.fr



À partir du **mercredi 10 septembre**, plusieurs choix s'offrent à moi le mercredi



Mon enfant est scolarisé dans une école publique :

il a classe de 8h30 à 11h30 le mercredi.

Plusieurs choix s'offrent à moi :

- 1 Je reprends mon enfant à la fin de la classe, à 11h30. Je peux éventuellement l'inscrire à l'accueil de loisirs pour l'après-midi mais je le conduirai moi-même pour 13h30.
- 2 Je reprends mon enfant entre 11h30 et 12h30, à l'école. Je l'inscris donc à la garderie payante auprès de la Caisse des Écoles. Je peux éventuellement l'inscrire à l'accueil de loisirs pour l'après-midi mais je le conduirai moi-même pour 13h30.
- 3 Je souhaite que mon enfant poursuive sa journée au centre de loisirs du secteur. Il sera pris en charge à partir de 11h30 :
 - transport en bus ou pédibus,
 - repas,
 - après-midi au centre de loisirs de mon secteur, voir tableau ci-dessous :

École de mon enfant

Albert Camus

Paul Claudel

F-René Chateaubriand

ABC École le MATIN	Trajet		Lieu du repas	Lieu du centre de loisirs APRÈS-MIDI	
	Tous les enfants	3 à 6 ans		+ de 6 ans	Tous les enfants
Classe de 8h30 à 11h30	PédiBus ou Métro	PédiBus	Centre social de la Bourgogne	À l'école Chateaubriand	À l'école Claudel

Important



Faites vite connaître votre choix en inscrivant votre enfant au centre social du secteur de l'école de votre enfant :



Centre social de la Bourgogne

24 avenue Salengro - 03 20 01 01 40

Dates et horaires des inscriptions :

À partir du 25 août

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 (18h le vendredi)

Les accueils de loisirs démarrent le mercredi 10 septembre.

Toutes les infos sur www.tourcoing.fr

Si vous rencontrez des difficultés, veuillez contacter le Service Jeunesse au 03 59 63 40 40